



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 12 février 2014 – 10 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Auditions dans le cadre de la problématique des violences liées au genre

Rapporteurs : M. Ahmed Mouhssin et Mme Gisèle Mandaila

- ◆ Exposés
 - de Mme Lily Bruyère, SOS Inceste
 - et de Madame Deborah Oddie, coordinatrice de l'Association des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris.
- ◆ Discussion.

2. Divers

Composition du Comité d'avis

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum
Vice-présidente : Mme Sfia Bouarfa
Secrétaire : M. Ahmed Mouhssin

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : Mme Gisèle Mandaila
cdH : Mme Mahinur Ozdemir

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "*Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente.*"

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).